

LE VIOLON

Paraît tous les samedis.

L'abonnement est de \$1.00 par année, inviolablement payable d'avance. Nous le vendons aux agents seize cents la douzaine. Toutes communications doivent être adressées comme suit :

LE VIOLON,  
45, Place Jacques-Cartier,  
MONTRÉAL.

H. BERTHELOT, RÉDACTEUR.

MONTRÉAL, 8 OCTOBRE 1887



L'histoire du rédacteur de l'*Etendard* s'opposant à la publication des annonces officielles du gouvernement Mercier dans les colonnes de son journal et refusant les impressions des rapports des départements et n'acceptant ces entreprises que lorsque son conseil d'administration l'y oblige péremptoirement, nous rappelle l'habitant et son veau.

Lorsque l'habitant en question jugea qu'il était opportun d'arracher le veau au sein de sa mère, afin de lui faire boire du lait dans une auge pour la première fois, ce dernier se mit en insurrection contre le fermier. Celui-ci faillit lui arracher les oreilles en le tirant vers l'auge. Lorsque le jeune animal eut le nez dans le lait, il s'y détecta à tel point que son maître faillit lui arracher la queue pour l'empêcher de boire trop longtemps.

Cette historiette mériterait les honneurs de la gravure ; Crinclin devrait nous faire une caricature là dessus.

LA CONTESTATION D'YAMASKA

Nos lecteurs ont dû apprendre par les grands journaux comiques que la contestation de l'élection de M. Vanasse dans Yamaska avait été déboutée. Il est naturel de supposer que le député au fédéral, après s'être enlevé cette épine du pied, a dû éprouver une satisfaction portée à sa troisième puissance et que les libéraux qui voulaient lui enlever son mandat et le déqualifier pour sept ans, ont dû avoir la figure longue comme une journée sans pain.

Vous vous trompez, mes petits agneaux, vous broutez à belles dents l'herbe de la déception dans le champ de l'erreur.

Ce sont les gros bonnets rouges du comté qui nagent aujourd'hui dans un océan de félicité. Les purs d'Yamaska ont été se tremper dans les flots du Pactole. Ils ont capitulé devant Sa Majesté le roi Dollar, en renonçant à leur projet d'invalider l'élection de M. Vanasse. Nous ignorons le montant de la somme qu'ils ont exigée, mais nous savons que les chefs rouges se sont payé un sardanapale intime où le champagne a été bu à tire larigot. La bourse de ces messieurs est devenue subitement pléthorique et l'un d'eux immédiatement après le règlement de la contestation s'est empressé de se rendre à Montréal où il a acheté chez un ébéniste de la rue Notre-Dame un ameublement de luxe pour sa maison.

Bref le règlement du procès de M. Vanasse doit être mis dans le même sac que celui de l'élection de feu M. Mousseau.

C'est le cas de dire avec Virgile :

Quid non mortalia pectora cogis  
Auri sacra fames.

Amour sacré des tokens, que de bêtises tu fais faire aux habitants !

La situation alarmante de l'Europe

D'après la presse parisienne et américaine.

Les faits divers suivants ont paru avant-hier dans le *Figaro* de Paris :

Johann Schmidt a été arrêté pour avoir joué du cornet à piston sur le boulevard de Sébastopol au milieu de la nuit. Il a été traduit en police correctionnelle et il en a été quitte pour une verte réprimande.

Le comte Von Munster, l'ambassadeur prussien, est parti pour aller visiter sa famille dans le Hanovre.

Fraulein von Karotten, la chanteuse bavaroise n'a pu recevoir ses amis hier, à cause d'une migraine qui l'a retenue à son hôtel.

Une bande de gamins se sont amusés hier après-midi à lancer des pétards devant l'ambassade allemande et ont causé un rassemblement d'une vingtaine de badauds qui a été dispersé par un sergent de ville.

Ces notes locales du journal français ont donné lieu aux dépêches suivantes qui ont été envoyées par le câble aux journaux des Etats-Unis et du Canada.

Le sentiment d'hostilité qui anime la France contre la Prusse s'accroît tous les jours.

Les Allemands résidant à Paris sont en butte à de nombreuses persécutions qui rendent la situation des plus alarmantes.

On s'attend à une déclaration de guerre avant vingt-quatre heures. Il règne une panique à la bourse et les affaires en général sont paralysées.

Herr Johann Schmidt, ex-directeur du grand opéra de Strauss von Seidlitz, a été arrêté hier après-midi, sur le boulevard de Sébastopol, sans raison légitime. Il est maintenant en prison et on refuse de lui donner un procès.

Les persécutions sont aussi dirigées contre les femmes. Mademoiselle Fraulein Von Karotten, la prima dona bavaroise, qui voulait se promener hier près de son hôtel en a été empêchée par une populace furieuse qui s'était massée près de sa porte. Elle aurait été assurément attaquée si elle s'était montrée sur la rue. L'émotion lui causa une attaque de nerfs et elle dut rester enfermée dans ses appartements pendant toute la journée du lendemain.

La fureur populaire ne connaît plus de bornes et hier elle a atteint son paroxysme lorsqu'on a voulu faire sauter l'ambassade allemande à l'aide de la dynamite. Des barricades ont été érigées dans les rues avoisinant l'hôtel qui a été attaqué par la populace ; tous les carreaux ont été brisés et les murailles démolies en plusieurs endroits. La police a été impuissante contre la foule et on a dû faire venir un escadron de cuirassiers pour rétablir l'ordre. Dans la mêlée le comte de Munster, l'ambassadeur prussien, a réussi à se sauver sous le déguisement d'un cuisinier, en passant par une porte cochère. On dit qu'il s'est réfugié dans le Hanovre.

Le gouvernement du président Grévy a ordonné la suppression des rapports de cette échaffourée dans la presse locale et notre correspondant a été le seul journaliste étranger qui ait réussi à se procurer des renseignements exacts sur ces malheureux incidents.

L'enquête des Boodlers.

L'enquête municipale sur les Boodlers n'avance pas plus rapidement dans son affaire qu'un cocher de place pris à l'heure. Les enquêteurs se livrent deux fois par semaine à l'exercice bien connu de tourner autour du pot.

Ils sentent bien ce qu'il y a dedans, mais ils n'osent pas enlever le couvercle, de crainte d'être asphyxiés par l'odeur.

Le public voudrait s'approcher pour voir l'intérieur du pot, mais on le tient constamment dans la fumée et la vapeur de l'incertain.

Définitivement l'investigation, si elle se continue comme elle a commencé, ne cristallisera aucune des accusations portées contre les Boodlers.

Que voulez-vous, les trois-quarts des témoins ont les oreilles dans le crin chaque fois que les avocats leur posent une question de nature à compromettre un échevin. Ils se renferment dans un mutisme désespérant lorsqu'ils doivent répondre à une question importante.

Le VIOLON avait un reporter chargé de lui donner un compte-rendu de l'enquête.

Voici les détails d'un interrogatoire :

L'avocat.—Comment vous appelez-vous ?  
Le témoin.—Je m'appelle Dumaine.

L'avocat.—Avez-vous eu un contrat pour les vidanges de la corporation ?

Le témoin.—Oui, comme manière ?

L'avocat.—Avez-vous donné une certaine somme d'argent à un des échevins pour avoir cette entreprise ?

Le comité dit que le témoin ne doit pas répondre à cette question attendu qu'il n'y a pas d'accusation de cette nature portée contre les échevins.

L'avocat.—Dites nous si vous avez en aucun temps donné de l'argent à des échevins ?

Le témoin.—Je ne m'en rappelle pas.

L'avocat.—Avez-vous fait des soumissions pour le contrat des vidanges ?

Le témoin.—Je ne m'en rappelle pas.

L'avocat.—Vous rappelez-vous de ce qui s'est passé avant que l'on vous ait donné le contrat ?

Le témoin.—Je ne me rappelle rien de tout cela. Quant aux échevins, ni vus, ni connus, je vous embrouille.

On continue alors l'interrogatoire du témoin comme suit :

L'avocat.—A quelle heure vous levez-vous ?

Le témoin.—A six ou sept heures du matin, ça dépend.

L'avocat.—Portez-vous des corps et des chaussons de laine ?

Le témoin.—En hiver seulement.

L'avocat.—Fumez-vous la pipe ou le cigare ?

Le témoin.—Je fume la pipe.

L'avocat.—Fumez-vous du tabac importé ou du tabac canadien ?

Le témoin.—Du tabac canadien.

L'avocat.—Vous couchez-vous avec un bonnet de coton ?

Le témoin.—Je porte une tuque de laine rouge ou bleue.

Le maire.—C'est assez, messieurs, le témoin peut se retirer.

On appelle un nouveau témoin.

Celui-ci déclare qu'il ne répondra à aucune question à moins qu'il n'y soit autorisé par l'échevin dont il est fait mention dans son interrogatoire.

Un autre se retranche derrière le secret professionnel et il n'y a rien au monde pour lui délier la langue.

Un autre est absent de la ville pour quinze jours.

Maintenant comment voulez-vous qu'il sorte quelque chose de sérieux de cette enquête ?

Le boodlage existe, chacun sait ça. Mais le moyen d'avoir une preuve concluante contre les coupables, c'est là le *tu autem*. Nous est avis que le comite d'enquête a entrepris de chercher une aiguille dans un voyage de foin.

Il y avait pourtant un moyen d'arriver à la vérité, c'était d'adopter le même moyen qu'ont pris les citoyens de Chicago pour purger leur conseil des boodlers qui l'infestaient. Ce moyen serait de souscrire une somme de \$300,000 pour acheter quelque contracteur ou quelque spéculateur qui se laisserait allécher par un appât habilement offert.

L'arrestation des boodlers de Chicago a coûté \$600,000 à ses contribuables. Nous avons dit \$300,000 pour Montréal ; ce n'est pas trop, si l'on tient compte de sa population actuelle.

Qu'importe aujourd'hui les noms des boodlers de notre hôtel de ville sont dans toutes les bouches et aux prochaines élections municipales, attendons-nous à une razzia. L'enquête n'entraînera pas l'arrestation des coquins, mais elle aura pour effet de les faire condamner par le vote populaire.

A bas les boodlers !

Les chasseurs des Iles de Sorel



Black Joe chassant dans les îles de Sorel.

La chasse, dit un chroniqueur du moyen-âge, sert à fuir tous péchés mortels ; bon veneur a en ce monde joie, liesse et déduit, et après aura paradis encore.

Saint Eustache et Saint Hubert étaient tous deux passionnés pour la chasse. Malgré cela le VIOLON est loin de partager l'avis du vieux chroniqueur lorsqu'il dit que le chasseur fuit tous péchés mortels. S'il avait connu les chasseurs de Montréal qui vont tous les automnes dans les îles de Sorel, il n'aurait jamais émis cette opinion.

Nous n'apprenons rien à nos lecteurs en leur disant que les Nemrods de Montréal qui prétendent faire des massacres terribles de canards à l'entrée du lac St-Pierre, ne sont que des violateurs éhontés du huitième commandement de Dieu :

Faux témoignage ne diras  
Ni mentiras aucunement.

Avez-vous jamais vu un chasseur de vos amis revenir de Sorel sans vous larder de mensonges à triple détente ?

Si quelques lecteurs du VIOLON doutent de la chose qu'ils s'embarquent le dimanche soir à Sorel à bord du *Trois Rivières*. Ils verront sur le pont du vapeur ces chasseurs intrépides avec des carnassières bondées de canards et d'autres gibiers à plumes.

Tenez, nous disait dimanche dernier un employé du *Trois-Rivières*, regardez ce Montréalais avec sa charge de gibier et son fusil à deux coups. C'est Black Joe, qui ne voit pas plus clair qu'une taupe. Rendu à Montréal il jurera ses grands dieux qu'il a abattu aujourd'hui cinq ou six douzaines de canards sauvages. L'autre chasseur à côté de lui c'est le conducteur Bob Jelly du Pacifique. Il n'a pas tué ce gibier. Celui qu'il porte à la main a été acheté hier soir chez un commerçant du marché. Lorsque Black Joe aura raconté sa chasse invraisemblable, Jelly sera là pour confirmer la blague en tous points. Si l'on doute des paroles de Jelly, Charles Meunier, sera là pour les appuyer.

Malheureux chasseurs ! si vous étiez les seuls habitants de la terre, la Vérité ne sortirait pas une seconde de son puits pour humer l'air frais du dehors.

Nous Marions Virginie

"Nous marions Virginie," tel est le titre d'un roman désopilant, par Eugène Chavette, qui a été publié par *La Bibliothèque Française* au commencement du mois dernier.

Il est difficile de trouver dans la littérature moderne rien de plus drôle que cet ouvrage.

Outre cette œuvre remarquable, on trouve dans le même volume "Julia de Trécœur," par Feuillet, un roman que le succès a consacré et qui est un chef d'œuvre du genre.

Enfin, et toujours dans le même numéro, une charmante nouvelle de G. Ohnet, intitulé "Le malheur de tante Ursule."

Ces trois ouvrages de premier ordre et qui coûteraient un dollar chacun, en librairie, sont contenus dans un seul volume de *La Bibliothèque Française*, au prix de 15 cts.

Une fable-proverbe du Tam-Tam :

Deux blancs qui voyageaient, l'un maigre, l'autre gras,  
Sans se quereller fort ne pouvaient faire un pas.  
La dispute parfois tournait vraiment à l'aigre,  
Le grassouillet blaguait énormément le maigre.  
Sans escorte un beau jour ayant poussé trop loin,  
Ils sont pris par des Noirs embusqués dans un coin.  
L'homme gras aussitôt par ces vilains sauvages,  
Est saisi, puis mangé par nos antropophages.  
En voyant embrocher le Gras, le Maigre dit :  
Trop gras, t'es cuit !

\*\*

Simple réflexion :  
Il y a des peuples qui sont plus faciles que d'autres à révolutionner.  
Ainsi, il suffit d'avoir un habit pour pouvoir soulever les Basques.